



Passage garde alternée en cours d'année scolaire

Par Mmmmm

Bonjour,

Nous sommes passés devant le JAF suite à la demande de modification de garde de mon ex conjoint de son dvh en garde alternée.

Le délibéré est prévu mi septembre, l'école aura déjà reprise ma fille étant âgée de 5 ans pensez-vous que le juge change le mode de garde en cours d'année scolaire?

J'ai peur que cela ne perturbe ma dit de reprendre l'année d'école avec un rythme et de devoir changer 3 semaines après si le juge lui accorde une garde alternée.

Merci de vos réponses

Par yapasdequoi

Bonjour,

Si le juge accorde une garde alternée, votre fille devra de toute façon s'adapter à des changements, et le fait qu'elle soit déjà en classe est plutôt un élément de stabilité.

Vous pouvez toujours proposer que la garde alternée débute après des petites vacances pour lui permettre une transition plus aisée.